

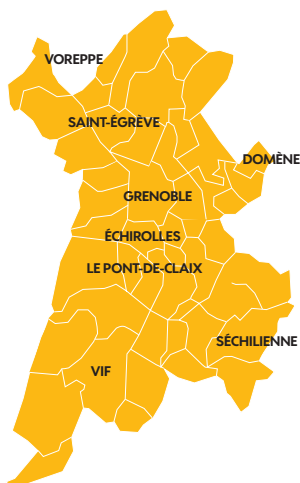
Mission d'appui aux professionnels du territoire

Le CRT assure également une mission d'appui aux professionnels en proposant :

- des formations (prévention du risque infectieux à domicile, alimentation de la personne âgée...) ou des ateliers et conférences à thème (les mesures de protections juridiques...);
- des temps de partage d'expérience et de rencontres interprofessionnelles;
- une mutualisation des ressources documentaires;
- un appui administratif, logistique ou technique;
- un soutien psychologique (groupes de discussion, services de conseils ou pairs...), pour prévenir le risque d'épuisement professionnel et favoriser le bien-être au travail.

Périmètre d'intervention

Le périmètre d'intervention du CRT *La Maison Cantonale des Personnes Âgées* est équivalent à celui de Grenoble-Alpes-Métropoles (49 communes). Contactez-nous pour tout renseignement.



CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL (CRT) CONTACTS



Reconnue d'utilité publique



La Maison Cantonale des Personnes Âgées

La Maison Cantonale des Personnes Âgées est un établissement privé à but non lucratif géré par la Fondation Partage et Vie. Reconnue d'utilité publique, la Fondation agit pour l'autonomie des personnes fragilisées par l'âge, la maladie et le handicap. Avec 139 établissements et plus de 7 200 salariés, elle est un acteur majeur des secteurs médico-social et sanitaire.

2, avenue du Granier – 38240 Meylan

Téléphone : 04 76 41 84 00

crt.lamaisoncantonale@fondationpartageetvie.org



Afiph à dom'

Afiph à dom' est une association médico-sociale spécialisée dans l'accompagnement à domicile des personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. Les équipes engagées et de proximité interviennent chaque jour pour permettre à chacun de poursuivre son projet de vie à domicile.



Découvrez le Centre de Ressources Territorial La Maison Cantonale des Personnes Âgées à Meylan

Des solutions nouvelles de soutien à domicile pour les

- personnes âgées
- aidants
- professionnels du territoire

Financé par





Rester chez soi le plus longtemps possible

Vous avez plus de 60 ans ? Vous bénéficiez d'aide et/ou de soins à domicile mais l'accompagnement proposé n'est plus suffisant pour vous permettre de continuer de vivre chez vous dans de bonnes conditions ?

L'équipe du centre de ressources territorial (CRT) *La Maison Cantonale des Personnes Âgées* est à votre écoute afin d'évaluer vos besoins et vous proposer des solutions adaptées.

Une équipe pluridisciplinaire à vos côtés

Notre équipe est composée de professionnels qualifiés : médecin coordonnateur, infirmière coordinatrice, équipe soignante, psychologue.

Pour garantir votre maintien à domicile, nous travaillons en coordination avec les partenaires du secteur tels que les professionnels médicaux et paramédicaux libéraux, les établissements pour personnes âgées, les services d'aide aux aidants, les services d'aide et de soins à domicile, la coordination locale : dispositif d'appui à la coordination (DAC), centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC), centre communal d'action sociale (CCAS), etc.



Nos solutions d'accompagnement renforcé

Le CRT *La Maison Cantonale des Personnes Âgées* (MCPA) propose un accompagnement sur mesure et coordonné. En fonction de vos besoins vous pourrez bénéficier des prestations suivantes :

- **Coordination médicale ou paramédicale renforcée** : dépistage des fragilités, orientation vers des médecins traitants ou des consultations spécialisées (diététicienne, psychologue...), ateliers de prévention, sécurisation du circuit du médicament, gestion des situations de crise ou d'urgence (court séjour gériatrique, soins palliatifs, HAD...).
- **Sécurisation du logement et aide à la mobilité** : diagnostic habitat avec un ergothérapeute, aménagement du domicile, téléassistance, détecteur de chute et objets connectés, boîtier à clés...
- **Lutte contre l'isolement** : visites de convivialité, sorties et participation aux animations de la MCPA.
- **Aide aux aidants** : accueil de jour, café des aidants, séjour de répit, groupe de parole, soutien psychologique...
- **Aide et soins infirmiers à domicile** : aide à l'autonomie, portage et/ou aide aux repas, aide-ménagère, soins infirmiers, etc.



Les étapes de votre accompagnement

Le coordinateur du CRT est votre interlocuteur privilégié durant toute la durée de notre accompagnement. Il fait l'interface avec l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires du secteur.

- 1 Rencontre avec le coordinateur, évaluation de vos besoins et de ceux de vos proches.
- 2 Élaboration d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) par notre équipe pluridisciplinaire.
- 3 Mise en œuvre du PAP en lien avec les partenaires.
- 4 Réévaluation régulière du PAP pour répondre à l'évolution des besoins.

Les aides financières

Le CRT est un dispositif financé par l'agence régionale de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes. La coordination est gratuite. En fonction de vos ressources et des prestations choisies, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle des interventions. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement.